

Communiqué de presse

1^{ère} Réunion Inter-réseaux Atlantique des Autorités de Protection des Données à caractère Personnel

Rabat, le 25 septembre 2024

La CNDP (*Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel*) accueille à Rabat, le 25 et 26 septembre 2024, la 1^{ère} réunion Inter-réseaux Atlantique des Autorités de Protection des Données à caractère Personnel.

Ont été invités à cette réunion, le NADPA-RAPDP (Réseau Africain de Protection des Données Personnelles), le RIPD (Réseau Ibéro-Américain de Protection des données), Smart Africa, le Réseau Lusophone de Protection des données, EDPB-CEPD (Comité Européen de la Protection des Données), Commission de l'Union Européenne DG-Justice, l'Union Africaine.

Cette première réunion des réseaux Atlantique a pour but d'établir un cadre propice à l'échange d'expériences sur la protection des données personnelles entre ces réseaux.

A propos de la CNDP

La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume : « Toute personne a droit à la protection de sa vie privée. ... ». La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (BO n° 5714 du 05/03/2009).